

Synthèse des principales aides financières pour les travaux de rénovation énergétique en 2020

Pour tout le monde : TVA à 5,5% + Eco-prêt à taux zéro.
 Pour les ménages modestes ou très modestes : MaPrimeRénov' + primes CEE
 Pour les ménages aux revenus intermédiaires : [CITE](#) + primes CEE
 Pour les ménages aux revenus élevés : primes CEE

➔ **Pour suivre les liens en bleu : Ctrl+clic sur le nom**

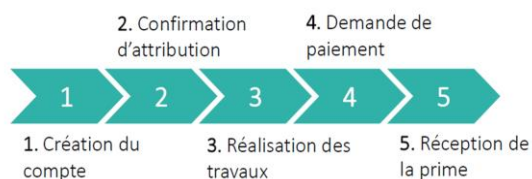
Nombre de personnes du ménage	Très Modestes	Modestes	Ménages aux Revenus Intermédiaires*	Ménages aux Revenus les Plus Élevés*	
				Supérieur à	27 706 €
1	14 879	19 074	27 706 €	Supérieur à	27 706 €
2	21 760	27 896	44 124 €	Supérieur à	44 124 €
3	26 170	33 547	50 281 €	Supérieur à	50 281 €
4	30 572	39 192	56 438 €	Supérieur à	56 438 €
5	34 993	44 860	68 752 €	Supérieur à	68 752 €
6	4 412	5 651	81 066 €	Supérieur à	81 066 €
Par personne supplémentaire	+ 4 385 €	+5 617 €	+ 12 314 €		

* Seuils calculés dans le cas général où un ménage est composé de 1 à 2 adultes (comptant chacun pour une part fiscale complète), puis ensuite d'enfants à charge, sans droit particulier à demi-part supplémentaire ni situation de garde alternée. La règle générale est la suivante : les plafonds de revenus intermédiaires (seuil entre déciles de revenus 8 et 9), en métropole et outre-mer seront déterminés de la façon suivante en 2020 : 27 706 € pour la première part de quotient familial, majorée de 8 209 € pour chacune des deux demi-parts suivantes et de 6 157 € pour chaque demi-part supplémentaire à compter de la troisième.

Ma prime Rénov'

Depuis le 1er janvier 2020, l'Etat propose une nouvelle aide financière : [MaPrimeRénov](#). Elle s'adresse aux propriétaires occupants et finance les travaux pour les résidences principales dont la construction est achevée depuis 2 ans minimum. Elle est calculée en fonction des revenus et des économies d'énergie permises par mes travaux.

Quelles sont les étapes pour l'obtenir ?



Prime « CEE »

Les Certificats d'Economies d'Énergie (CEE) obligent les fournisseurs d'énergie à promouvoir les économies d'énergie. Le montant de la prime énergie dépend de vos revenus et du type de travaux.

1. Faire une simulation auprès des nombreux opérateurs
2. Choisir l'offre et effectuer la demande en ligne, **avant la signature de vos devis.**

Quelques comparateurs de primes CEE* :

[NR PRO](#), [CALCULEO](#), [PRIMES ENERGIE](#)

Quelques opérateurs de primes CEE* :

[ENGIE](#), [EDF](#), [SONERGIA](#), [TOTAL](#), [EFFY](#), [LECLERC ENERGIE](#),
[Cheque éco énergie](#) *listes non exhaustives

TVA à 5,5%

Réservée aux travaux d'efficacité énergétique (isolation, menuiseries, chauffage, énergies renouvelables) ainsi qu'aux travaux qui leur sont induits, dans des bâtiments à usage d'habitation (résidence principales ou secondaires) de plus de 2 ans. [Pour aller plus loin.](#)

Aide de la Caisse de retraite

Votre caisse de retraite peut vous accorder une aide financière pour vos travaux d'amélioration ou d'adaptation du logement. Pour en savoir plus, contactez Soliha 47 au 05.35.00.16.47

Eco prêt à taux zéro (éco-PTZ)

Prêt dont les intérêts sont payés par l'Etat ; plafonné à 30 000€ maximum pour une durée maximale d'emprunt à 15 ans. [Pour aller plus loin.](#)

Aides communales

Certaines communes (Nérac, Mézin, ...) ont mis en place des aides pour les travaux de rénovation (prime façade, secteur sauvegardé, logement vacant). Se renseigner auprès de votre mairie.